



J'ai harcelé mon ex au telephone

Par **lumaza**, le **20/01/2013** à **21:16**

Bonjour,

depuis trois mois j'ai harcelé au téléphone en appels masqués mon ami qui m'a quitté, a raison de 5 appels par week end(entre 6h et 9h le matin), plus un seul texto.

je précise que le texto a été envoyé avec un forfait sans abonnement

Celui à déposé plainte, et est sur écoute.

j'ai arrête de l'apellé 8 jours avant qu'il dépose sa plainte et avant qu'il soit sur écoute.

Qu'est ce que je risque ? Peuvent-ils remonter jusqu'a moi ?

Merci

Par **citoyenalpha**, le **21/01/2013** à **05:39**

Bonjour

les appels malveillants sont un délit. En conséquence acceptez sa décision et arrêtez ses actes.

A défaut vous encourez des poursuites pénales.

Restant à votre disposition.